

M

Magazine
Municipal
Manigod

N°5

Novembre 2021

A portrait of an elderly woman with short, wavy brown hair and glasses. She is smiling and wearing a black top with a vibrant floral pattern in shades of blue, orange, and white. She is also wearing a gold necklace and small earrings. The background is a rustic setting with straw or hay.

Renée Pessey-Magnifique
La sève des Sapins



Va-t-on enfin voir le bout du tunnel ? L'annonce de l'ouverture des stations pour l'hiver prochain a mis du baume au cœur de tous les montagnards et principalement de ceux qui travaillent en station et vivent de l'activité ski. Mais dans quelles conditions se fera cette ouverture ? Le gouvernement n'a pas encore tranché la question et l'annonce d'une probable obligation d'un pass sanitaire a quelque peu terni l'optimisme des acteurs de la montagne. À l'heure où nos dirigeants ont d'ores et déjà annoncé que les meetings politiques liés aux élections présidentielles qui se dérouleront en milieu clos seraient dispensés de pass sanitaire, le monde de la montagne, les touristes et les élus locaux ne comprendraient pas qu'on leur impose cette mesure pour une activité qui se déroule en extérieur.

Mais l'année que nous venons de vivre nous a appris que l'on n'était pas à une absurdité près. Les réservations pour cet hiver ont bien démarré et tendent à prouver que les touristes en séjour seront de retour. Alors restons optimistes et préparons activement cette saison pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions. Concernant les projets engagés par la municipalité, vous avez pu constater que les travaux de réhabilitation du bâtiment de la Poste avancent et nous espérons tenir l'objectif d'une livraison des appartements au printemps 2022 même si quelques retards sont à prévoir notamment en raison de problèmes d'approvisionnement en matériaux. Le projet de pont aux Choseaux quant à lui a pris deux mois de retard en raison des difficultés que nous

rencontrons pour obtenir le rapport de l'entreprise en charge des études de sol. Vos élus sont conscients des attentes concernant ce pont, notamment du monde agricole et font le maximum pour que ce projet aboutisse rapidement. En ce qui concerne le projet de réhabilitation du Col de la Croix Fry et de construction d'un bâtiment d'accueil et de services, le dossier avance malgré les obstacles administratifs et techniques et vous trouverez dans ce numéro, un article consacré à ce projet. Je ne terminerai pas cet édito sans évoquer la problématique du loup qui a considérablement perturbé la saison estivale de nos alpagistes et qui risque à très court terme, si rien n'est fait, de bousculer notre écosystème et de transformer notre paysage. À chaque occasion qui m'a été offerte, je n'ai pas manqué d'alerter nos représentants

politiques locaux, que ce soit Laurent Wauquier notre Président de région, notre Préfet, nos sénateurs et nos conseillers départementaux Marie-Louise Donzel-Gonet et Marcel Cattaneo. Je tiens à réaffirmer mon soutien et celui du conseil municipal aux alpagistes et les assurer de ma détermination pour obtenir une véritable régulation de ce prédateur afin que le pastoralisme puisse continuer à vivre et à se développer sur notre territoire. Dans l'attente de vous rencontrer lors de notre prochaine réunion publique, je souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année et à tous nos acteurs économiques, une véritable et bonne saison hivernale.

Le Maire
Stéphane Chausson

SOMMAIRE

Focus sur 3

Réaménagement et restructuration du col de la Croix Fry

Commissions 4 5

Agriculture, Alpage et Environnement & Commission Travaux : les travaux sur les alpages

Réseaux et voirie : le déneigement
CCAS : formation informatique

Le recensement 6

Zoom sur l'urba

Qui êtes-vous ? 7



*En couverture,
Renée Pessey-Magnifique,
la sève des Sapins.*

Portraits croisés 8 9

Damien Veyrat-Charvillon
Renée Pessey-Magnifique

Le dossier 10 11

La Croix Fry

Reportage 12 13

Hugo Lapalus et Théo Schely

Le saviez-vous ? 14 15

Le Fil d'argent, l'association qui tisse des liens
La Ruche La Salle, traverse le temps

Infos pratiques 16

Magazine édité par

Éditeur de la publication :

Mairie de Manigod

3 route de Thônes

74 230 Manigod

☎ 04 50 44 90 20

✉ mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :

Stéphane Chausson

Impression :

Digital Print

13 Place Avet

74230 Thônes

Rédaction :

Stéphane Chausson, Martine Burgat-Charvillon, Alexandra Villien, Marielle Perrissin-Fabert, Corinne Maillard, Jean Lefort, Dorine Veyrat de Lachenal, Didier Lapalus, Jean-François Paccard, Philippe Perrillat, Sylvie Granger, Bernard Veyrat-Durebex, Guy Bernard-Granger.

Nous remercions vivement Mathilde Sauvage pour la réalisation de la maquette du M.

Crédits photos : @Jean Lefort, @Mathilde Sauvage, @Daniel Duret, @Martine Burgat-Charvillon, @Bernard Veyrat-Durebex, @Stéphane Chausson, @Marcel Blanc, @Magali Bastard-Rosset, @Atelier Canopée, @Profil études.



Réaménagement et restructuration du col de la Croix Fry

➡ Le projet de réaménagement et de restructuration du col de La Croix Fry que nous avons déjà évoqué avance. Il se décompose en deux parties, la restructuration des zones de parking existantes et la construction d'un bâtiment d'accueil et de services.

La restructuration des parkings :

Elle consiste à déplacer la route départementale en l'éloignant du front de neige et à placer la zone centrale de parkings entre ce nouveau tracé de la RD 16 et le front de neige. Afin de sécuriser la circulation des skieurs et autres usagers, ces travaux s'accompagneront de la création d'une voie piétonne allant de l'Hôtel Les Sapins jusqu'au futur bâtiment d'accueil et d'une autre allant de Veyrat Sports jusqu'à l'Hôtel Les Rosières. Seront également créés des zones d'arrêt pour les skibus ainsi qu'un point de collecte des déchets qui sera commun à tous les acteurs du col (voir plan ci-dessous).

Parallèlement à ces travaux centraux et pour sécuriser le stationnement en bordure de voie, des surlargeurs seront créés sur la droite de la voie menant chez Fonfon, sur la droite de la départementale entre le panneau d'entrée d'agglomération et Les Sapins ainsi que sur la gauche de la RD après l'embranchement qui mène à Merdassier. Une meilleure organisation et une bonne stabilité de ces stationnements devraient permettre de conserver globalement un nombre de places équivalent.

La construction d'un bâtiment d'accueil et de services (voir photos).

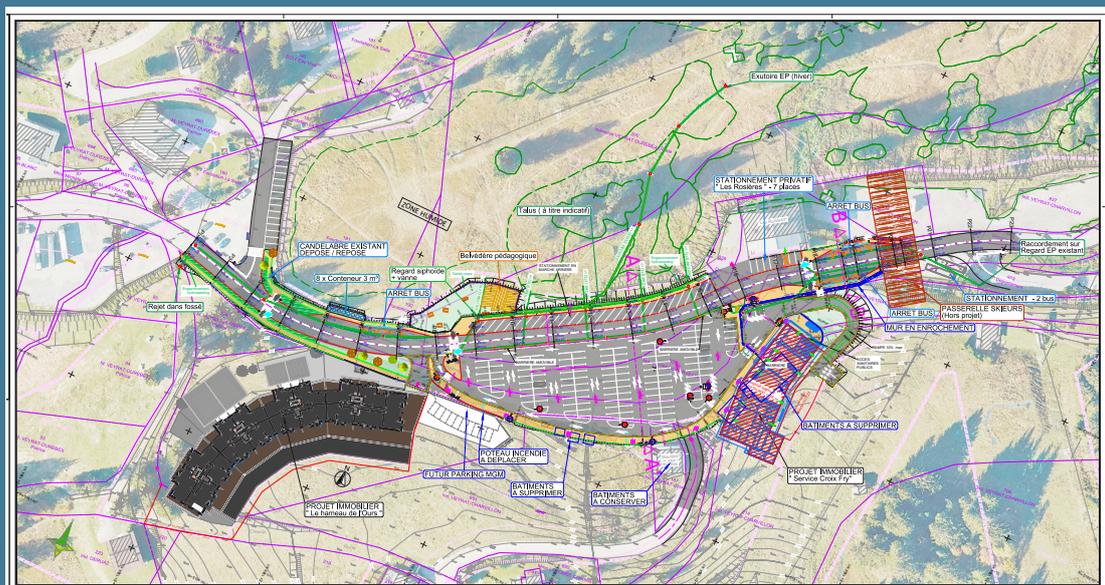
Lieu de passage et de fréquentation important, le col de la Croix Fry manque cruellement d'attractivité. La municipalité a donc décidé de construire un bâtiment d'accueil et de services qui permettra de regrouper en un seul lieu : le siège de l'Office de Tourisme, les locaux de l'ESF, le bureau de vente de Labellemontagne, deux nouveaux commerces, une salle hors

sac, des WC publics, des locaux pour le club des sports, un espace multi-accueil pour les enfants, une consigne à skis, 9 logements pour les saisonniers, ainsi que des espaces de rangements pour les différents occupants.

L'objectif est d'offrir à nos touristes la totalité des prestations d'accueil et de services en un seul lieu et de donner l'envie à ceux qui transitent par le col (plusieurs milliers de véhicules par jour en saison) de s'y arrêter et de consommer sur place.

Les acquisitions foncières pour la réalisation de ces travaux sont en phase finale et le permis de construire du bâtiment qui a été déposé mi-septembre est en cours d'instruction. Le chiffrage de ces projets est en cours de finalisation et les recherches de financement sont en cours.

Ces projets seront exposés plus en détail lors de la prochaine réunion publique le 1^{er} décembre.



COMMISSION & COMMISSION

AGRICULTURE, ALPAGE ET ENVIRONNEMENT

La saison d'estive, marquée cette année par de fortes précipitations en juin et juillet et une forte pression du loup sur les troupeaux d'ovins et de caprins se termine.

Durant cette période, nous avons entrepris des travaux dans nos alpages :

>>> Travaux d'amélioration des chemins d'accès, en particulier pour l'alpage de la Blonnière, aux Cernets depuis les Charmettes jusqu'à l'embranchement de la Combe et enfin le chemin de Bois Noir depuis les Crêtets jusqu'au virage de la Barotte.

>>> Travaux d'entretien du bâti à l'Alpage de Sous Sulens :

Rénovation du pan Ouest de la toiture et installation d'une ventilation mécanique, suite à la réalisation d'un sas. Ces travaux ont été réalisés en concertation avec l'Association Foncière Pastorale de Manigod-Sulens (AFP) : un regroupement de propriétaires de terrains (privés ou publics) sur un périmètre agro-pastoral, et accessoirement forestier, dans le but d'aider à la mise en valeur et à la gestion des terrains inclus dans le périmètre.

>>> Travaux d'entretien du bâti à l'Alpage de L'Aulp de Fier d'en Haut :

Nous avons profité de l'installation de la fosse toutes-eaux et du raccordement des eaux blanches et vertes à la fosse à lisier, pour empierrier une partie du sol autour du bâtiment et réaliser un merlon de protection pour le futur abri de berger. L'entreprise Vaillend-Mermillod termine le montage de celui-ci ; il sera opérationnel pour le printemps 2022. L'alpagiste assure le remplacement des couvre joints du bardage du bâtiment, fournis par la commune.

>>> Travaux d'amélioration de l'habitat à l'Alpage de Tardevant :

Pour améliorer le séjour de l'alpagiste et éviter toute pollution, une fosse toutes-eaux et un espace sanitaire comprenant WC, douche, lavabos ont été installés, ainsi qu'un coin cuisine avec évier. Un dallage béton a été réalisé dans la remise pour permettre la pose du local sanitaire et une ouverture créée pour accéder du logement au bloc sanitaire sans passer par l'extérieur. Pour finir, une cuve tampon de 500 litres permet d'assurer la sécurité de l'installation. L'alpagiste a pris à sa charge la fourniture et la pose d'une cuisinière bouillante, de radiateurs ainsi que la pose de lambris.

Environnement

Nous avons encore sur la commune quelques vieux arbres fruitiers, souvent envahis par le gui ; il n'y a pas si longtemps de cela, un arrêté obligeait les propriétaires à enlever celui-ci sous peine d'amende. Cette plante parasite puise l'eau et les sels minéraux en pompant la sève de son hôte, provoquant une baisse de la production de fruits et pouvant entraîner un dépérissement chez les vieux arbres ; de plus, le poids de la neige retenu par celui-ci facilite la casse des branches, voire la chute de l'arbre.

Les fruits du gui bien que toxiques pour l'homme sont recherchés par les oiseaux et la plante est consommée par les chevreuils.

Aidez les fruitiers en coupant le gui au plus près de la branche et si nécessaire en curant le point de fixation.

En hiver, vous pouvez laisser celui-ci sous l'arbre, il sera consommé par les animaux.



Alpage Sous Sulens



Alpage de Tardevant



Alpage de Tardevant



Abri de berger



Alpage de Tardevant



Alpage de Tardevant

COMMISSION RÉSEAUX ET VOIRIE

Le déneigement

Pour rendre accessible notre village et ses alentours, les agents communaux aidés de sous-traitance seront à pied d'œuvre cet hiver pour déneiger et saler environ 35 km de voies communales.

Les circuits de déneigement et de salage sont définis à l'avance et sont réalisés selon les intempéries, avec la priorité de sécuriser le passage des véhicules scolaires. Ces opérations de déneigement sont effectuées à l'aide de : 2 UNIMOG (chacun équipé d'une saleuse) ; d'un tractopelle et d'une chargeuse, en remplacement du tracteur CARRARO 5, devenu obsolète.

Un service d'astreinte est en place et chargé du déclenchement des interventions de salage et ou de déneigement.



Depuis plusieurs années, notre commune réduit le volume de sel utilisé pour le salage des routes, conformément à une orientation nationale. Il est cependant important de noter que chaque hiver, la commune de Manigod utilise entre 150 et 200 tonnes de sel, soit l'équivalent de 9 à 10 semi-remorques de sel.

Ce service est exigeant et difficile à planifier, il peut être tributaire de nombreux aléas : pannes mécaniques, horaires de chutes de neige...

Lors de l'hivernage de vos habitations, pensez bien à protéger et baliser les éventuels obstacles au moyen de jalons visibles pour faciliter le travail des services de déneigement.

N'oublions pas que la neige ne peut être enlevée que lorsqu'elle est tombée



CCAS

FORMATION INFORMATIQUE AU SERVICE DES SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune souhaite pour la deuxième année proposer un programme de formation informatique aux personnes de 60 ans et plus, avec une priorité aux plus de 65 ans. Elle se tiendra du lundi 6 décembre au jeudi 16 décembre prochain et sera animée par l'organisme de formation ACAPASSAV (académie des passeurs de savoirs). La devise de ces médiateurs numériques : « On a tous commencé, un jour, par un premier pas. » L'objectif est de donner un maximum de clés et de bases pour pouvoir évoluer

dans un monde de plus en plus complexe, sur des thématiques aussi variées que quotidiennes. Cette année, il sera proposé plusieurs formats au choix :

Pour les débutants : une session d'initiation de quatre demi-journées.

Pour les niveaux confirmés, intermédiaires et débutants ayant participé à la formation d'initiation : des ateliers sur différents thèmes comme par exemple gérer mes documents ou l'utilisation de votre appareil android.

Pour tous les niveaux : deux conférences ouvertes à tous.

Les personnes concernées ont reçu un courrier détaillé accompagné d'un coupon-réponse.

Cette formation vous intéresse ?

Pour plus d'informations, une réunion est prévue le **lundi 22 novembre à 14h à la salle des fêtes** en présence du formateur. L'inscription sera possible sur place ou par retour du coupon auprès de la mairie.



RECENSEMENT /

« Le recensement de la population se tiendra du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. »

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Le recensement concerne toutes les personnes vivant actuellement en France et quelle que soit leur nationalité. La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire. Toutes les réponses sont confidentielles et les personnes ayant accès aux données, dont les agents

recenseurs, sont tenues au secret professionnel. La collecte sera effectuée par des agents assermentés que nous recrutons, munis d'une carte tricolore signée par le maire, avec leur photo et leur nom. Le recensement est totalement gratuit (vigilance : des sites frauduleux peuvent le proposer en réclamant de l'argent). Les agents recenseurs déposeront dans vos boîtes aux lettres ou vous remettront directement une notice comportant les identifiants de connexion au site :

le-recensement-et-moi.fr

Ainsi vous pourrez répondre au questionnaire en ligne. Si une adresse de messagerie électronique est

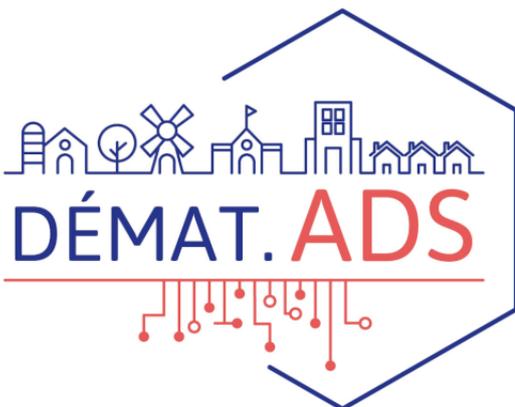
indiquée, un accusé de réception sera envoyé automatiquement. Pour ceux qui ne souhaitent pas répondre sur internet, alors les agents leur remettront les questionnaires papier qu'ils récupéreront à un moment convenu. Ils peuvent également aider à compléter le formulaire papier en cas de nécessité. Ces documents papier peuvent être également déposés en mairie ou envoyés directement à l'INSEE. Pour faciliter le travail de chacun, et quel que soit le choix, il est demandé de répondre sous quelques jours.

Martine Burgat-Charvillon sera la coordonnatrice de cette campagne de recensement.

ZOOM SUR L'URBA /

DÉMAT'ADS

↳ La dématérialisation de l'application du droit des sols (DÉMAT'ADS) : cap vers un urbanisme 2.0 !



Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme... dès janvier 2022, toutes les communes seront concernées par l'obligation de recevoir par voie dématérialisée ces demandes d'autorisations d'urbanisme et celles de plus de 3500 habitants devront de plus mener une instruction dématérialisée (SVE : saisine par voie électronique).

Initialement prévue pour le 8 novembre 2018, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme a été reportée au 1^{er} janvier 2022, avec un degré supplémentaire pour les communes de plus de 3500 habitants, en vertu de l'article 62 de la loi Élan.



DORINE VEYRAT DE LACHENAL, UNE ÉLUE DETERMINÉE

“ JE VEUX ŒUVRER POUR LA COLLECTIVITÉ ”

Dorine Veyrat de Lachenal est la quatrième adjointe de l'équipe municipale de Manigod. Pour mieux la connaître, le M est allé lui rendre visite dans son chalet de Tournance.

Dorine a aujourd'hui 36 ans, elle est née à Ambilly, une commune de Haute-Savoie qui jouxte Annemasse et Genève. Elle appartient à une grande famille, son père étant le cadet d'une fratrie de treize enfants. Sa mère est originaire de la Vallée verte et son grand-père paternel, Théophile Veyrat de Lachenal, était paysan à Manigod, juste à côté de la chapelle de Tournance.

Elle a grandi à Fillinges au nord du département et, à l'âge de 10 ans, a suivi sa maman qui s'est installée dans le nord de la Bretagne, près de Dinard. Durant sa jeunesse, elle est souvent venue passer ses vacances à Manigod dans le chalet familial, appréciant la vie au grand air.

« Je me sens autant Haut-Savoyarde que Bretonne dit-elle, avec ces deux cultures qui, à égalité, ont forgé mon caractère ».

Dorine est très sportive : ski de fond, ski-rando, escalade et randonnées en montagne.

Adolescente, elle a été championne de tennis de table en Ile-et-Vilaine. Une battante pleine de vie, entourée d'amis précieux.

Ses études se déroulent sereinement, école primaire de Fillinges puis collège et lycée bretons où elle fait du théâtre. Après un baccalauréat Économique et Social, elle entame un cursus de sociologie à la faculté de Rennes, qu'elle abrège rapidement, optant pour celui d'un DUT Animation socioculturelle à Grenoble. Elle obtient ensuite une licence professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale, une voie pleinement choisie qui la conduit à intervenir auprès des associations et des collectivités locales. À 21 ans, elle intègre le Corps européen de solidarité, un service volontaire lui proposant, en Pologne, une mission d'aide auprès de jeunes enfants en difficulté. Elle obtient son premier job dans une association annécienne. Et durant dix ans, elle intervient en milieu associatif, tour à tour coordinatrice, responsable familiale ou formatrice pour adultes. Son engagement citoyen démarre en 2014 lorsqu'elle figure dans la première liste Chaussouan présentée aux municipales de Manigod.

Elle y revient en 2020 et s'engage au sein de l'équipe actuelle avec un crédo simple et sincère : « Je veux œuvrer pour la collectivité, habiter notre espace et pas seulement le consommer ».

Elle ajoute : « Au conseil municipal, j'apprends plusieurs choses importantes : chaque dossier est plus complexe qu'on le croit, il ne faut pas se précipiter à prendre des décisions hâtives, garder un cap permet d'être mieux compris ».

Il lui plaît aussi d'expérimenter « l'intelligence collective » pour la mise en place des projets municipaux.

Dorine partage sa vie avec son compagnon Benoît Poncet, ancien banquier à Thônes reconverti en menuisier dans la région.

Il y a une année, ils ont accueilli leur premier enfant, Olivia, dont le baptême républicain a été célébré il y a peu à la mairie de Manigod.

Mot de la fin :

« C'est une grande joie de promener ma fille à vélo, de la tirer en carriole afin qu'elle puisse déjà réagir au son des cloches et admirer les somptueux paysages ».



Damien,
un homme
heureux
au Col de la Croix Fry

DAMIEN VEYRAT-CHARVILLON

*Perpétue avec passion
l'affaire familiale des Rosières*

Né en 1979 à Annecy, Damien grandit à Thônes dans une ambiance paisible et sereine avec ses parents et sa petite sœur Aurélie.

Avec des grands-parents avant-gardistes et entrepreneurs, et des parents gérants d'un hôtel-restaurant, Damien décide d'entreprendre des études dans l'hôtellerie, à Thonon. Après son BTH (Bac Général option Hôtellerie) en poche, Damien travaille tout d'abord en tant que stagiaire et employé dans des restaurants gastronomiques renommés d'Annecy ; des expériences professionnelles qui l'ont beaucoup marqué, car il apprend la rigueur, l'excellence et développe sa passion pour la cuisine.

À l'âge de 30 ans, Damien reprend l'affaire familiale « **Les Rosières** », située au Col de la Croix Fry et ouvert le 7 août 1966 par ses grand-parents Auguste et Gisèle Veyrat-Charvillon. Les débuts sont un peu difficiles et parsemés de doutes et d'appréhension : il faut remplir l'hôtel, attirer plus de clientèle et aussi trouver sa place en tant que patron malgré son jeune âge. Mais ce choix personnel, Damien ne le regrette pas : il se passionne pour ce métier, aime l'ambiance de son établissement où se mélangent et se côtoient des

moniteurs de ski, des opérateurs de remontées mécaniques, des saisonniers employés de commerce, des touristes, des habitants du village... qui constituent toute la richesse du tissu économique et social local. En effet, dès le service terminé, Damien aime être au bar pour échanger et « refaire le monde » avec ses clients, dont certains deviennent des amis.

Damien voue une grande reconnaissance à ses parents et grands-parents pour lui avoir transmis le goût du travail, indispensable dans son métier. Il se souvient particulièrement du regard de sa « mémé » Gisèle, qui dans les années 2010, venait en tant que cliente voir travailler ardemment son petit-fils aux Rosières... un grand moment de joie et de fierté pour Damien ! Le confinement et les mesures sanitaires constituent une rude épreuve pour ce gérant... Damien a l'impression d'être pris pour cible en tant que restaurateur et espère pouvoir bientôt tourner la page de cette période si sombre.

Heureux auprès de sa compagne Alice et de ses 3 filles : Angeline, Charline et Margaux dans son chalet de l'Envers de Manigod, il trouve la confiance en l'avenir afin de poursuivre sa passion au Col de la Croix Fry !

RENÉE PESSEY-MAGNIFIQUE

La sève des Sapins

Née à Annecy en 1950, Renée grandit dans la maison familiale située sur le chemin du Torrieu à Manigod.

Deuxième d'une fratrie de 4 enfants dont 3 filles, elle vit une enfance heureuse, en admiration devant ses parents très actifs. En effet, Léon et Simone Veyrat-Durebex travaillent beaucoup dans leur atelier. Leurs principales activités professionnelles sont la vente de farine, de vin et d'artisanat, pour une clientèle essentiellement locale.

Léon et Simone ont un vrai esprit entrepreneurial et surtout de grands projets pour leur famille. Après avoir ouvert le restaurant « Les Joux », à La Clusaz, ils créent en 1963 l'Hôtel-restaurant « **Les Sapins** » situé au Col de la Croix Fry; visionnaires pour une époque où la station n'existe pas et où la route ne permet pas d'accéder jusqu'au col en hiver ! Dès son ouverture, l'Hôtel Les Sapins accueille une clientèle plutôt locale. Il est ouvert seulement l'été car le bâtiment ne bénéficie pas de chauffage. Mais Léon a une idée derrière la tête : donner du travail à ses filles. C'est alors qu'à l'âge de 14 ans, Renée se met à travailler dans l'établissement familial avec ses sœurs les dimanches, les week-ends et les vacances

scolaires ; elle aide au service, en plonge et accueille les clients. En parallèle, elle poursuit ses études et obtient un CAP puis un BEP en comptabilité à Faverges.

L'année 1972 marque la vie de Renée. Elle rencontre celui avec qui elle va fonder sa famille : Joseph Pessey-Magnifique, qui dirige déjà à l'époque une entreprise de chauffage. (Il faut dire que les jeunes de la vallée aiment venir rencontrer les « filles Veyrat-Durebex » à l'hôtel-restaurant des Sapins !). Deux heureux événements viennent sceller cette union : l'arrivée d'Emmanuel en 1975 puis de Christophe en 1980. La vie de Renée se construit par le travail... C'est une femme très active et passionnée par la gestion de son établissement. Les Sapins, c'est ce qui l'anime, ce qui la pousse à se lever le matin ! Elle a d'ailleurs attendu l'année 2020 et ses confinements pour aller explorer les paysages environnants de l'hôtel : L'Andran ou le Plateau de Beauregard, des lieux qu'elle n'avait jamais parcourus.

À 71 ans, Renée n'a aucune envie de s'arrêter... elle est fière de son parcours de vie et de ce qu'elle peut léguer à ses enfants et à ses petits enfants... au nombre de 6 aujourd'hui !

Son vœu le plus sincère : transmettre sa passion du travail à sa descendance pour pérenniser son établissement qui lui est si cher.



Renée,
une femme très
active et
passionnée

LA CROIX FRY

AU FIL DU TEMPS,
CET ESPACE A ÉVOLUÉ,
TOUT EN GARDANT SON
CHARME NATUREL ET PASTORAL

Été comme hiver, le joli plateau de la Croix Fry est un lieu très propice pour profiter de la nature environnante et accéder à différentes activités : cueillette de champignons et myrtilles, balades à pied, ski alpin, ski de fond, raquettes...

DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES AU TOUR DE FRANCE **A**

Lors de son passage au col en 1607, plus précisément près du Nant des Prises, Saint-François de Sales, évêque de Genève, laisse son empreinte : la croix qu'il trace avec sa crosse sur une pierre levée (appelée « menhir de la Croix Fry ») reste gravée sur une face de la pierre. Cette croix ferrée deviendra croix-ferrit, puis Croix Fry : Saint-François de Sales venait de baptiser le col de la Croix Fry ! Cette pierre (partiellement reconstituée) a été installée au col (près du bâtiment « La Ruche »). Saint-François de Sales n'est passé qu'une seule fois au col, contrairement au Tour de France cycliste qui l'a déjà gravi 5 fois (1994, 1997, 2004, 2013 et 2018), toujours côté Manigod. Aucun coureur n'y a encore laissé son empreinte.

ALPAGISTE & RANDONNEURS **B**

Jusque dans les années 1965, le col est très calme, seulement occupé par des alpagistes (6) en été et quelques skieurs en hiver : des Manigodins et des touristes (essentiellement d'origine lyonnaise), pratiquent le ski de randonnée au col. En 1954, la route est rendue carrossable jusqu'au col. Elle ne sera déneigée qu'à partir de l'hiver 68-69.

LES DÉBUTS DU SKI **C**

Dès 1961, un fil-neige fonctionne occasionnellement pendant 3 ans au-dessus du chalet-hôtel de la Croix Fry. Un petit télésiège lui succèdera au Plan du Mont ; en 1967, ce dernier sera déménagé avant l'hôtel Les Sapins, pour 2 hivers.



LE PÈRE-NOËL ARRIVE **D**

En 1966, Guy Vacherand-Dénand installe le 1^{er} télésiège, sur un terrain prêté gratuitement par Auguste Veyrat-Charvillon ; anciennement installé à Beauregard, ce télésiège est à perches fixes, d'une longueur de 100 mètres. Pour les vacances de Noël, il fait la joie des premiers clients, même s'ils doivent monter à pied depuis le chalet-hôtel de la Croix Fry.





LA STATION ACTUELLE E

La création de la SARL « Les téléskis de la Croix Fry » par 4 Manigodins (Gilles et Guy Vacherand-Dénand, Alphonse Veyrat-Charvillon et Henri Veyrat-Durebex) en 1968 lancent la station, avec les téléskis du Grand Crêt et des Rosières.

Suivront d'autres téléskis (les Rhodos, Cabeau-1, Cabeau-2, le Baby et le télésiège de Crête-Blanche).

Dès 1985, le télésiège Croix Fry et les remontées mécaniques de Merdassier permettent la liaison skis aux pieds avec le domaine skiable de La Clusaz.

Des remontées mécaniques en direction de Beauregard n'existeront que sur le papier.

À partir de 2012, la mairie de Manigod délègue (Délégation de Service Public) l'exploitation des remontées mécaniques de la Croix Fry (et celles de Merdassier) au groupe Labellemontagne. Le domaine skiable ne change pas, mais les remontées mécaniques sont peu à peu renouvelées, la station équipée de canons à neige.

L'installation de projecteurs permet à Manigod d'être la station de Savoie-Mont Blanc ayant le plus grand domaine skiable nocturne avec 4 remontées et 8 pistes éclairées jusqu'à 21h.

En 1968, Roger Marcellin, un moniteur de La Clusaz, monte au col et inaugure le bureau ESF de Manigod. Aujourd'hui, au plus fort de la saison, l'ESF de Manigod (bureaux de la Croix Fry et de Merdassier) mobilise plus de 90 moniteurs (dont plus de 20 Manigodin(e)s). On peut suivre des cours (ski de piste, ski de fond, ski de rando, snowboard, handiski, paret) en 7 langues (français, anglais, espagnol, italien, russe, allemand, hollandais).

VIE LOCALE F

Avec le développement du tourisme, puis du ski, hôtels et commerces se développent dès les années 1960. En 1963, Léon et Simone Veyrat-Durebex ouvrent l'hôtel-restaurant « Les Sapins ». Auguste et Gisèle Veyrat-Charvillon accueillent leurs premiers clients à l'hôtel-restaurant « Les Rosières » en 1966. Ces 2 hôtels-restaurants offrent aujourd'hui 38 chambres. Ils sont toujours gérés par les mêmes familles. Le bar-restaurant « Chez Fonfon » ouvre en décembre 1970. En 2013, Marc Veyrat, le cuisinier au chapeau noir revient au pays et édifie la Maison des Bois, établissement Relais & Châteaux ***** , distingué de nombreuses fois (Gault & Millau, Michelin,...). Deux magasins de

sports (vente/location skis et vêtements sports, location VTT) démarrent leurs activités en 1970 : Sport-Jeunesse (devenu Ski-Ride en 2009) et Veyrat-Sports.

Pendant quelques étés, Mr et Mme Prokop tiennent un petit commerce de souvenirs et vente de peaux dans un « cabanon ».

HÉBERGEMENT G

L'immobilier se développe timidement à partir des années 70 avec la construction d'une vingtaine de chalets, regroupant une quarantaine d'appartements, soit habités à l'année, soit voués à la location saisonnière. À partir de 1971, la Ruche (capacité actuelle : 200 personnes) accueille des classes de neige et de découverte (voir rubrique « Le saviez-vous ? »). Depuis 1981, les appartements (145 aujourd'hui) du hameau « Les Maisons Des Bois » se dorment au soleil, face aux pistes de ski.

DEMAIN H

À partir de 2022, le développement de l'accueil touristique au col de la Croix Fry va se poursuivre avec plusieurs projets, dont :
La création d'une résidence de tourisme et d'un bâtiment de services,
Le dévoiement de la route départementale et une restructuration des parkings.



HUGO LAPALUS

L'irrésistible fondeur des Aravis

De plus, étant intégré dans l'armée des champions, j'ai aujourd'hui un statut militaire et une solde. Cerise sur le gâteau, sponsors et marques jouent aussi le jeu. Ainsi je ne dépends plus financièrement de mes parents, d'ailleurs j'ai quitté le nid familial il y a peu de temps.

Que t'apporte ce nouveau statut ? L'univers du fond est sain et très amical. J'y fais de belles rencontres et je découvre le monde dans les déplacements internationaux : Italie, Suisse, Norvège, Finlande, Pologne, États-Unis... Un seul truc pas

simple pour moi : la langue anglaise avec laquelle je ne suis pas encore très à l'aise. Très conscient du privilège qui m'est accordé, je considère que cette expérience est unique.

Enfin, l'avenir comment le vois-tu ?

Je n'ai pas d'angoisse, j'ai encore des progrès à faire. En ski de fond, la forme optimale se situe à l'âge de 27 /28 ans et ça peut durer encore assez longtemps. J'irai le plus loin possible, sans oublier de construire ma vie et rendre mes parents encore plus fiers de moi.

De retour de stage dans les Pyrénées, Hugo Lapalus a retrouvé sa famille pour quelques jours. Souriant et décontracté, il a répondu aux questions du M.

Quel petit garçon étais-tu ?

J'ai eu une belle enfance, chanceux d'être à la montagne avec mes parents qui m'ont laissé vivre en pleine nature. En toute saison, j'étais dehors avec les copains pour construire des cabanes, taper dans un ballon et glisser, l'hiver, sur nos skis. Avec pour seul horizon le ciel, les sommets et la forêt.

Déjà, le sport comme style de vie ? Oui, tout le temps.

Avec le club de Manigod nous faisons des « piquets » sur la neige de Merdassier, c'était l'époque du ski alpin et des premières confrontations en slalom. Puis le fond s'est imposé à moi, mettant en valeur mes prédispositions aux efforts de longue haleine. Le sport est une passion que je vis corps et âme.

A quel âge as-tu décidé de t'y investir pleinement ?

C'est en 6ème que j'ai commencé à pratiquer le ski nordique. Une vraie découverte, un réel plaisir au contact des éléments de la nature. Au collège, j'étais plutôt bon élève sans trop m'investir, puis en seconde j'ai décroché, ne trouvant pas l'équilibre entre scolarité et sport. J'ai alors fait un choix, préférant suivre un cursus ski-étude, avec cours par correspondance. C'est une autre école, tout aussi exigeante.

Quelle a été la réaction

de tes parents ? Franchement, je souhaite à tout le monde d'avoir des parents comme les miens. Bien sûr, il ne fallait pas échouer. J'ai donc ensuite passé mon baccalauréat Economie et Social en candidat libre, puis en 2019, j'ai pu compléter avec un DUT Techniques de commercialisation, à l'IUT d'Annecy. Tout cela est fait et j'en suis fier.

D'où vient le goût de la

compétition ? Qui n'aime pas gagner une course ? Tous les enfants, tous les adolescents aiment jauger leurs capacités, c'est naturel, et en vérité je n'aime pas perdre. Aujourd'hui, pour parvenir à ce niveau il faut travailler très dur, ça on le comprend après. Mais quelle joie de réussir pour soi-même et pour le groupe auquel on appartient ! C'est également du bonheur à partager avec les entraîneurs qui ont une part de la réussite.

Tu es le plus jeune sportif de l'équipe de France, comment as-tu gagné ton autonomie ?

C'est le problème des athlètes de haut niveau qui dépendent longtemps de leur famille. Avec de bons résultats, on est peu à peu intégré comme une valeur qui promet et alors la fédération de ski de fond aide ses athlètes.

Résultats et médailles février 2021

1^{er} au classement général du championnat du monde U-23 [15km individuel en Finlande] mars 2021.

3^{ème} du relais 15km au championnat du monde de ski nordique mars 2019.

1^{er} du 15km individuel de l'Alpen Cup en Suisse.



Interview d'Alexandre Rousselet entraîneur d'Hugo en équipe de France

Quelles sont les qualités pour pratiquer le ski nordique ?

Beaucoup d'heures d'entraînement, persévérance, rigueur, vision vers l'objectif.

En quoi consiste votre travail auprès des athlètes ?

En tant qu'ancien athlète de haut niveau je suis avec eux sur le terrain pour les mettre en confiance et je veille aux meilleures conditions dans toutes les phases de préparation et de compétition. Mon action s'exerce aux niveaux technique, physiologique et psychologique.

En quoi Hugo est-il très doué ?

Il a un mental très fort, il sait ce qu'il veut et il a des capacités physiologiques hors normes. C'est un athlète endurant plutôt que puissant et il est très bon grimpeur.

Quelle discipline faut-il avoir pour obtenir des résultats ?

La nourriture est adaptée aux efforts, il faut s'en préoccuper chaque jour. Sans rigueur d'entraînement les résultats sont difficiles à obtenir et Hugo sait très bien ce qu'il faut faire. Ses résultats la saison passée ont dépassé les objectifs.

Comment l'accompagnez-vous ?

Je suis entraîneur et coach à la fois, nous avons une relation rapprochée. Intégré à l'équipe de France de ski nordique, Hugo a maintenant un statut militaire et je l'accompagne dans sa nouvelle carrière professionnelle. Il a compris ce que cela change pour lui et il sait que le groupe sportif auquel il appartient le soutient en toutes circonstances.

Quelles sont ses marges d'amélioration ?

Il a fait de tels progrès ces derniers temps que ses marges de progression ont fortement diminué, mais il doit confirmer ses résultats dans les prochaines saisons, sans brûler les étapes. Il lui faut être rigoureux sur toute l'année.

Sa personnalité en quelques mots-clés ?

Il est rayonnant, toujours impliqué et très attachant. Son entourage familial est très proche et la relation avec ses amis compte beaucoup.

THÉO SCHELY

skie sur une pente ascendante

Né en 1999 à Annecy, Théo Schely est un enfant du pays qui a grandi au Plan des Berthats avec son frère aîné et ses parents. À l'école de Manigod, il tisse de forts liens d'amitié avec des camarades qu'il retrouve plus tard au collège Saint-Joseph de Thônes, où il poursuivra ses études jusqu'au baccalauréat. Particulièrement heureux en pleine nature, ce jeune Manigodin passe ses journées en extérieur et apprécie d'aider son oncle à la ferme : traire les vaches, couper du bois pour l'hiver ou soigner les animaux, sont alors ses principales occupations. C'est un garçon discret et passionné, à l'enfance alerte et heureuse.

Inscrit très jeune au club des sports de Manigod, Théo découvre la glisse avec le ski alpin, mais il apprécie peu l'esprit d'émulation qui pousse chaque enfant à être le meilleur sur les pentes. Un peu plus âgé, il réalise que sa préférence va aux sports d'endurance, la course à pied ou certains sports collectifs lui convenant davantage. Alors collégien, il prend la décision cruciale de pratiquer plutôt le ski de fond et de rejoindre dans cette nouvelle discipline son ami d'enfance, Hugo Lapalus. C'est en classe de 6^{ème} qu'il réalise alors quelques podiums. Son bac en poche, Théo a un véritable déclic : ce sport est fait pour lui ! À l'entraînement ou en compétition, il prend du plaisir et n'oublie jamais sa devise : « ne surtout rien lâcher, quoi qu'il en soit ». D'ailleurs, il raconte volontiers cette anecdote : « En 2009 à Annecy, j'ai gagné une course de sprint tout en souffrant d'une tendinite, c'est dire que, déjà, je commençais à bien associer effort et douleur ».

À contrario, en compétition avec des athlètes seniors aux championnats de France longue distance, il se souvient, dans le dernier kilomètre, de l'état de grâce qui l'a transporté, doublant sans complexe des athlètes confirmés et prenant la 1^{ère} place de la course. Gagner est difficile mais être dans la lumière à force de bons résultats est une autre affaire. Théo explique : « La pression et le trac sont des handicaps qui coûtent en énergie et j'ai dû apprendre à gérer tout ça ; dans chaque course on a l'impression de jouer sa vie, le but est la victoire mais j'essaie de relativiser ».

À 21 ans, Théo vit sereinement, partageant son temps entre l'université de Grenoble, le centre d'entraînement Prémanon dans le Jura et Manigod. Avec une préparation physique 6 jours sur 7, des moments de récupération dans son jardin ou avec ses copains, il croque la vie passionnément, entouré de sa famille et de ses nombreux amis fondeurs. Son objectif ultime est bien de gagner une médaille d'or aux Jeux Olympiques d'hiver.



Marc et Yvette Schely

L'autre force de Théo, ses parents attentionnés

Les parents de Théo ont bien voulu contribuer à ce reportage. Une interview effectuée au chalet familial situé au Plan des Berthas, sous le col de Plan Bois.

« Théo était un garçon effacé mais déterminé. Très tôt, il était déjà résistant durant nos ballades en montagne et dès l'âge de 6 ans il s'est beaucoup plu au club des sports de Manigod. Ses deux passions d'enfant ne se sont jamais éteintes : le ski et la nature, en particulier l'agriculture, découverte dans la ferme de son grand-père. Nous avons bien compris son envie de compétition et l'avons soutenu car il faut une sacrée organisation pour aller aux entraînements et aux compétitions d'un sportif en herbe. Heureusement je travaillais à mi-temps, dit la maman de Théo.

On se souvient encore de sa première course au niveau national, il avait 13 ans, c'était une grande joie pour nous tous. Puis, à l'adolescence, il s'est affirmé et est devenu plus autonome dans les gestes de la vie quotidienne. Aujourd'hui il est étudiant à Grenoble et sportif de haut niveau, inscrit sur les listes ministérielles. Son objectif : être sélectionné en coupe du monde. Avec ses amis et ses entraîneurs il a bien organisé sa vie et il a la chance d'avoir une belle ouverture sur le monde à travers ses nouvelles relations. Notre souhait est sa réussite sportive et professionnelle, nous avons une grande confiance en lui ».

Si vous avez envie d'en savoir encore plus sur nos deux sportifs... patientez jusqu'au 16 décembre, jour de parution du Mag du Club des Sports



« LE FIL D'ARGENT, l'association qui tisse des liens »

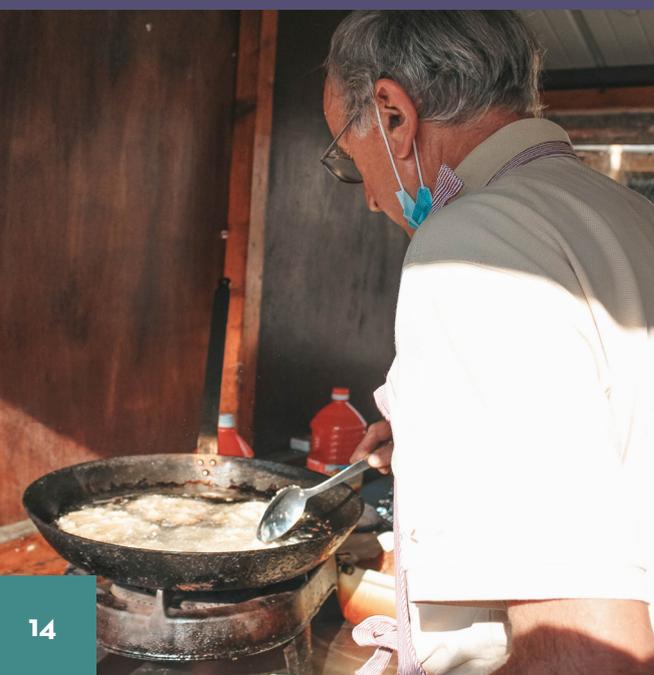
Créée en avril 1988 et présidée jusqu'en 1993 par Jacqueline Sadier, l'association Le Fil d'Argent a pour but de rassembler les aînés afin qu'ils partagent des moments conviviaux. Rendez-vous incontournable de lien social, l'association est actuellement présidée par Francis Aldao et compte **57 ADHÉRENTS**.

Le mardi, les anciens se retrouvent pour une partie de belote, de scrabble ou tout simplement pour passer un bon moment et finir l'après-midi autour d'un goûter. Chaque année un voyage est organisé sur un ou plusieurs jours. Le Luberon a fait partie des destinations de prédilection.

Des sorties pédestres ou en raquettes sont proposées et permettent à chacun de découvrir ou redécouvrir les sentiers des Aravis et même de Chamonix. L'association a ainsi retracé et inauguré quelques chemins oubliés de Manigod comme le chemin du Belvédère Sur Joux. Organisatrice d'un concours de belote annuel, elle est présente à chaque événement Manigodin (fêtes de l'Aiguille, des Éleveurs, Foire cantonale des Moutons et des Chèvres, La Magie de Noël...). On la retrouve aussi une fois par an à l'école, pour un **après-midi « crêpes »** avec les enfants qui se déguisent pour cette occasion. Tous les étés, sur le marché du mardi, nous avons le plaisir de mettre en joie nos papilles et de déguster les célèbres beignets de pomme de terre du Fil d'Argent. Pour cette occasion, nos retraités sont très organisés. Tout commence au petit matin. Dès 7h, munie d'un cric, une équipe matinale met à niveau le chalet installé sur la place

du marché, afin de stabiliser la casserole d'huile bouillante qui servira à la cuisson des beignets. Dans l'ancienne cantine, une autre équipe s'affaire. 70 à 170 kg de pommes de terre sont épluchés, râpés à la machine et mélangés aux œufs, farine et sel. La préparation est ensuite moulée à la louche et frite dans l'huile. Ainsi, 300 à 500 beignets sont vendus chaque semaine et régaler les habitués ou les touristes qui découvrent cette spécialité. Nous n'en saurons pas plus sur la recette que nos spécialistes tiennent garder secrète ! Et vous, comment aimez-vous leurs beignets ? Dodus ? Écrasés ? Croquants ? Vers 13h30, après le rangement et le nettoyage, la joyeuse troupe se retrouve « **Chez Jean-Mi** » autour d'un repas bien mérité. Bel exemple de dynamisme associatif et de participation à la vie locale, **le Fil d'Argent recrute**. Alors, si vous avez plus de 60 ans, n'hésitez pas à venir rejoindre cette belle équipe où vos idées seront les bienvenues !

POURQUOI LE « FIL D'ARGENT » ? Paule Veyret a proposé de baptiser cette association ainsi, afin de représenter les cheveux argentés des anciens.



LA RUCHE LaSALLE, traverse le temps

Son histoire date de 1968,

cette année-là deux Frères des Écoles Chrétiennes établis en région parisienne prospectent en Savoie, notamment à Bonneval sur Arc, pour implanter un établissement qui accueillerait des classes de découverte en toute saison. Sur le chemin du retour, ils décident de rendre visite aux Frères des Écoles Chrétiennes résidant à l'École des Garçons de Manigod.

Au fil de la discussion, ils apprennent par le frère Mutillod qu'un terrain est disponible, très bien situé puisqu'il est au Col de la Croix Fry où une station de ski se développe.

En 1969, le chalet de gardiennage est construit et permet aux Frères de surveiller les travaux de construction de l'établissement baptisé :

« La Ruche »

Une première tranche de travaux est achevée en 1971 et la Ruche reçoit sa première classe de neige.

Le Frère Borel est Directeur, le Frère Xavier est responsable du matériel de ski, puis le Frère Charles est responsable de l'économat.

En 1973, la seconde tranche est achevée. Les enfants sont scolarisés

pour un séjour de 3 semaines et les colonies de vacances s'organisent sur le mois entier en juillet ou en août. Les repas sont confectionnés sur place. L'eau de source alimente la totalité du bâtiment. Le centre La Ruche reçoit, à l'époque, un agrément « Éducation Nationale » pour 4 classes et l'hébergement pour 160 enfants. En 2011, le Frère Jean Drouard assume la direction. Il lance une réfection complète du bâtiment qui commence en 2014.

Aujourd'hui, les locaux occupent une surface totale de 3500 m² pour une capacité d'accueil de 204 personnes, avec tous les équipements pour l'accueil de groupes et pour l'enseignement



avec des salles de classes équipées de tableaux numériques. Toutes les chambres sont équipées de sanitaires complets ; 6 sont réservées pour loger le personnel. Du matériel de sports d'hiver est offert à la location.

Le séjour des enfants en classe transplantée a lieu du lundi au vendredi, le week-end est ouvert aux familles. La maison reçoit également des groupes, des entreprises, des associations. Elle emploie, en saison d'hiver, jusqu'à 17 personnes dont 7 sont des emplois permanents.

Malgré ces importants travaux, le menhir de la Croix Fry immuable, règne toujours à sa place à l'entrée de l'établissement, comme le garant de ce beau lieu qui traverse le temps.

?

Le logo identique à tous ces établissements internationaux représente une étoile ouverte.



POURQUOI LA RUCHE LaSALLE ?

Au moment de la construction du bâtiment, des personnes de passage voyant tous les corps de métier s'affairer en même temps sur cette imposante bâtisse se sont exclamées en disant : « on dirait une ruche » !

« Les Frères des Écoles Chrétiennes, fondés par saint Jean-Baptiste de La Salle, sont des religieux non prêtres, qui vivent en communauté, et consacrent leur vie à Dieu par l'éducation des jeunes.

Aujourd'hui les Frères œuvrent dans 77 pays, auprès d'un million de jeunes sur les cinq continents ».

INFOS PRATIQUES !

2. Horaires ouverture au public

MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 - 12h30

13h30 - 16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine et le samedi matin.

DÉCHETTERIE

Ouverte uniquement le :

Mercredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 8h - 12h

13h30 - 17h30

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, Mardi, Jeudi,

Vendredi et Samedi :

8h15 - 11h15

Fermée le mercredi

4. France services des Vallées de Thônes

La C.C.V.T. a créé un guichet unique vous permettant d'accéder aux principaux organismes de services publics : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Pôle emploi, Assurance retraite, Assurance maladie, MSA, Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques.

Deux agents sont à votre disposition.

Tél. 04 58 13 00 28 - franceservices@ccvt.fr

Lundi et mercredi : 9h30 à 12h00 et 14h00 à

16h30 / Mardi et jeudi : 14h00 à 18h30 /

Vendredi : 8h30 à 14h00

10 rue Jean-Jacques Rousseau, THÔNES

8. Architecte conseil du CAUE

est là pour vous apporter gratuitement ses conseils architecturaux et non réglementaires sur votre projet. Il tient une permanence à la mairie de Saint Jean de Sixt tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois, sur rendez-vous auprès de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes au 04 50 32 13 59

Réunion publique :

Le 1^{er} décembre à 20h30 à la salle des fêtes

7. La caserne des pompiers de Manigod recrute des sapeurs-pompiers volontaires de 17 ans ou plus

L'engagement volontaire permet à ceux qui voudraient secourir et aider la population de pouvoir le faire en parallèle de leur activité professionnelle ou étudiante.

<https://www.sdis74.fr/page/sapeur-pompier-volontaire-7>

3. Des mouvements dans le personnel de la Mairie

Corinne MAILLARD, secrétaire au service Urbanisme, Eau-assainissement et Affaires scolaires depuis le 1^{er} août 2006 prend une disponibilité de 2 ans pour création d'entreprise à compter du 15 janvier 2022.

Yann GERFAUX, responsable du service Urbanisme et Services Techniques depuis le 22 août 2011 prend une disponibilité de 2 ans pour création d'entreprise à compter du 15 mars 2022.

L'équipe du M leur souhaite de réussir dans leurs nouveaux projets professionnels et les remercie très chaleureusement pour leur investissement pendant toutes ces années au service de la commune.

Margot THIBAL en charge notamment des régies de recettes, quitte les services de la mairie à compter du 1^{er} décembre prochain pour poursuivre sa carrière dans le secteur privé. *L'équipe du M lui souhaite également bonne chance dans ses nouveaux projets professionnels et regrette qu'elle ne souhaite pas poursuivre sa collaboration au sein des services municipaux.*

Prise de fonction : Vanessa BANIER a été recrutée à compter du 25 octobre 2021 en vue d'assurer le remplacement de Margot THIBAL. Elle aura notamment en charge l'assistance aux ressources humaines, les régies de recettes, l'organisation des manifestations, la gestion du cimetière. *L'équipe du M lui souhaite une bonne prise de fonctions.*

5. La commune recrute

Un(e) surveillant(e) de cantine - temps partiel - poste à pourvoir à partir de janvier.

Un(e) Responsable des Services Techniques et urbanisme

Un(e) Agent au service urbanisme, eau-assainissement et affaires scolaires

7. Formation informatique pour les plus de 60 ans

Réunion d'information lundi 22 novembre à 14h à la salle des fêtes. Le formateur présentera le programme détaillé de cette formation.

6. Inscriptions à la crèche la Farandole

La commission d'attributions des places de la Farandole se réunira au début du mois de mars, les familles devront donc inscrire leur enfant ou futur enfant au plus tard le 28 février 2022 pour étude de leur dossier. Passé cette date, les inscriptions seront prises sur liste d'attente. Des places pourront être attribuées en fonction des créneaux restants ou disponibles ponctuellement, sans assurance d'un service régulier.

Renseignements complémentaires auprès de la directrice.

Prochaine parution du M :

le 15 mars 2022

Pour recevoir par courrier postal le M, les résidents secondaires sont invités à s'inscrire en Mairie ou par mail à mairie@mairie-manigod.fr

Retrouvez la version web sur notre application ou sur notre site : www.mairie-manigod.fr